



CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

*Conseil du 30 juin 2025*

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**OBJET : Attribution par la CAO Marché N°2025-006 DDCS – Fourniture de matériel sportif – Lot N°4 Fourniture et installation de matériel nautique.**

**L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 30 juin à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.**

**PRÉSENTS :**

Gilles BATTESTI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean-Jacques BIAGGINI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Jean-Charles LEONARDI, Serge LINALE, Florence LOMBARDO, Thérèse LORENZI, Emma MUSSIER, Julien MORGANTI, Marie-Hélène PADOVANI, Emmanuel PETRI-GUASCO, Martine PERFETTINI, Bruno POLIFRONI, Louis POZZO DI BORGO, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, Pierre-Baptiste SIMONI, Paul TIERI, Christelle TIMSIT

**ONT DONNE POUVOIR :**

Carulina COLOMBANI à Serge LINALE  
Jeanne CALLIER à Michel ROSSI  
Jean-Louis MILANI à Louis POZZO DI BORGO  
Leslie PELLEGRINI à Pierre SAVELLI  
Jean-Jacques PADOVANI à Marie-Hélène PADOVANI  
Michel SIMONPIETRI à Marie Dominique GIAMARCHI  
Didier GRASSI à Mattea LACAVE

**ABSENTS :**

Emmanuelle de GENTILI, Christine MALAFRONTI, Jean Martin MONDOLONI, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Jean-Michel SAVELLI, Gilles SIMEONI, Hélène SALGE, Françoise VESPERINI, Jean ZUCCARELLI

Pierre Baptiste SIMONI est désigné secrétaire de séance.

Conseil du 30 juin 2025

**OBJET : Attribution par la CAO Marché N°2025-006 DDCS – Fourniture de matériel sportif – Lot N°4 Fourniture et installation de matériel nautique.**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral N°2B 2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la consultation lancée le 31 mars 2025 sous forme d'appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché public N°2025-006DDCS – Lot n°4 (Fourniture et installation de matériel nautique) ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 23 juin 2025 ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 23 juin 2025 ;

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil ;

**PREND ACTE (À l'unanimité)**

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 23 juin 2025 d'attribuer le marché public n°2025-006DDCS – Lot n°4 (Fourniture et installation de matériel nautique) à la SARL ERPLAST, sise 47470 BEAUVILLE (n° Siret : 328 023 833 0010) pour un montant maximum de 25 000,00 € HT (montant DQE : 109 944,04 € HT) pour une période initiale de 12 mois - pour un montant maximum de 35 000,00 € HT pour la 2<sup>ème</sup> période de reconduction - pour un montant maximum de 30 000,00 € HT pour la 3<sup>ème</sup> période de reconduction - pour un montant maximum de 20 000,00 € HT pour la 4<sup>ème</sup> période de reconduction, au total 3 périodes de 12 mois. La durée maximale du contrat étant de 48 mois ;

**AUTORISE**

Le Président à signer le marché public correspondant, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier ;

**DIT**

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Chapitre 011 ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.



**LE PRÉSIDENT**

*Louis Pozzo di Borgo*  
**LOUIS POZZO DI BORGO**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*